

La MRC des Maskoutains adopte le Plan régional sur les milieux naturels

Saint-Hyacinthe, le 20 août 2024 – Le conseil de la MRC des Maskoutains a adopté en juin le *Plan régional sur les milieux naturels* (PRMN) et son plan d'action, d'une durée de dix ans.

Les documents ont été examinés et commentés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en 2023, tel que l'exige le processus. Des correctifs mineurs y ont été apportés et depuis leur adoption par le conseil, ils sont en ligne sur le site Internet de la MRC.

En 2024, un comité de suivi sera formé afin de veiller à la mise en œuvre du PRMN dont les principales orientations sont :

- Une communauté sensibilisée, éduquée et mobilisée
- De l'eau de qualité et en quantité pour toute la population de la MRC
- Une biodiversité riche et pérenne
- Une agriculture pérenne et résiliente aux changements climatiques
- Des milieux urbains en harmonie avec les milieux naturels
- Des paysages naturels valorisés.

En entamant une démarche d'élaboration de ce plan régional, en 2020, la MRC répondait aux exigences du gouvernement provincial en matière de conservation des milieux humides et hydriques.

Pour toutes questions concernant le PRMN, vous pouvez joindre Marilou Goyer, conseillère en environnement, au 450 774-3141, poste 7229 ou par courriel à c.environnement@mrcdesmaskoutains.ca.

- 30 -

Source : Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant](#)
[maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)